



📍 Rue des Sablières 15, 1242 Satigny

📞 +41 (0) 22 939 03 10

✉️ info@agrigeneve.ch

👉 www.agrigeneve.ch

Satigny, le 3 septembre 2025

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Votation du 28 septembre sur l'imposition sur la valeur locative

Le 28 septembre, les Suisses devront se prononcer sur l'abolition de la valeur locative. Cet impôt sur un revenu fictif, instauré en 1958 pour garantir l'équité entre propriétaires et locataires, est au cœur de notre système fiscal : en contrepartie, les propriétaires peuvent aujourd'hui déduire les intérêts hypothécaires, l'entretien et les rénovations.

Le compromis proposé par le Parlement est dangereux : en plus de supprimer la valeur locative, il abolit aussi toutes les déductions fiscales pour les travaux d'assainissement énergétique. Or, ces rénovations sont essentielles : elles ont permis de réduire de 46 % la consommation énergétique des bâtiments depuis 1990 et constituent un levier majeur contre les émissions de gaz à effet de serre.

En supprimant cet incitatif, on freinera fortement les rénovations, on augmentera les émissions et on mettra en péril l'entretien du parc immobilier.

Pour la justice fiscale, pour le climat et pour préserver notre patrimoine, il faut voter NON à la suppression de la valeur locative le 28 septembre.

\*\*Contact Presse : \*\*

Patricia Bidaux, Présidente

Héloïse Candolfi, Directrice

AgriGenève

022 939 03 10

[info@agrigeneve.ch](mailto:info@agrigeneve.ch)

AgriGenève est une organisation professionnelle faîtière qui fédère l'ensemble des filières du secteur primaire genevois.